

Association Vétérinaire pour le Bien-être Humain et Animal (AVBEHA)

Chères Consoeurs,
Chers Confrères,

Le Conseil d'Administration de l'AVBEHA a adressé au Bureau du Conseil de l'Ordre une correspondance que vous trouverez ci-après:

Madame, Monsieur,

Le(La) Président(e) du Conseil Régional Francophone de l'Ordre des Médecins Vétérinaires
Aux Membres du Conseil

Nous sollicitons votre autorisation pour pouvoir présenter l'AVBEHA, l'Association Vétérinaire pour le Bien-être Humain et Animal. Fondée en 2021 par trois vétérinaires, Dr Véronique Neuvens, Dr Philippe Dodion et Dr Fabienne Bedet et pour pouvoir envoyer le document en annexe aux vétérinaires.

Cette association a pour objectif de venir en aide aux propriétaires d'animaux devant se faire hospitaliser, interner ou incarcérer. Nous oeuvrons en Région wallonne et bruxelloise via un réseau de familles d'accueil de confiance.

Notre but est de faire connaître nos services au plus grand nombre de vétérinaires mais aussi de recruter de nouvelles familles d'accueil (par exemple via les propriétaires consultant les cabinets et cliniques vétérinaires)

Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, Mr (Mme) le Président(e), Les Membres du Conseil, nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration (Dr V. Neuvens, Dr F. Bedet, Dr Ph. Dodion)



<http://www.avbeha.be/>

Chers confrères, chères consœurs,

Connaissez-vous AVBEHA, l'asbl qui protège les animaux et leurs propriétaires ? Fondée en 2021, l'Association Vétérinaire pour le Bien-être Humain et Animal a pour objectif de venir en aide à tous les propriétaires d'animaux devant se faire hospitaliser, interner ou incarcérer.

Une des valeurs que nous défendons est le bien-être humain. Et pour nous, cela passe par l'aide que nous pouvons apporter à ces personnes fragilisées ou en situations complexes et atypiques. Nous jouons le rôle d'interface, afin que ces personnes puissent placer leurs animaux, en toute confiance, dans des familles d'accueil bénévoles adaptées. Nous pensons en effet que l'animal a une grande importance sur le bien-être et l'équilibre de son maître, et inversement.

Le savoir en sécurité et choyé lui permettra donc de prendre soin de lui en toute sérénité.

Comment fonctionne notre organisation ? Le propriétaire d'un animal qui se trouve dans l'une des trois situations pré-citées nous envoie une demande de placement temporaire, en nous expliquant sa situation, à l'adresse hetaped@gmail.com.

Cette demande est analysée. En fonction des besoins de l'animal et de la durée de l'hébergement, nous cherchons la famille d'accueil bénévole la plus adaptée.

Une fois celle-ci trouvée, nous organisons les contrats d'hébergement et jouons le rôle d'interface afin que toutes les informations liées à l'animal soient communiquées à la famille d'accueil. Une fois l'animal placé, son propriétaire peut lui rendre visite dans sa famille d'accueil, si sa situation s'y prête. Une fois le propriétaire remis sur pied, il récupère son compagnon.

Aujourd'hui, nous faisons appel à vous afin que vous puissiez renseigner nos services à toutes les personnes concernées que vous pouvez croiser dans vos cabinets respectifs. En constante recherche de familles d'accueil, nous espérons aussi pouvoir compter sur vous afin de leur présenter notre asbl. Parce que seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Vous trouverez toutes les informations concernant notre asbl sur notre page Facebook, ainsi que sur notre site internet.

N'hésitez pas à nous contacter par mail (hetaped@gmail.com) ou par téléphone (0456/72.04.75) pour tout renseignement complémentaire.